

[Texte]

Ms McMurray: Okay, I just wanted to clarify that.

Mr. Chester: As I understand it, under the principles of statutory interpretation, a public act would override a private act. Accordingly, any reference in any public statutes, such as the Canada Business Corporations Act or the securities act, would in its interpretation override the provisions of this statute and thus include the Crown.

Ms McMurray: That is right.

Clause 3 as amended agreed to

Clauses 4 and 5 agreed to

The Chairman: Shall the preamble carry?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall the title carry?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall the bill as amended carry?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall I report the bill as amended to the House?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall I order a reprint of the bill as amended for the use of the House of Commons at the report stage?

Some hon. members: Agreed.

• 1810

The Chairman: I do thank the promoters and the opponents for bringing this before us. It has been a good experience, the first one we have been through.

Mr. Clark: I think now we can perhaps have our own constitutional crisis with the Senate.

The Chairman: I am not going to chair that one.

This meeting is adjourned.

[Traduction]

Me McMurray: Très bien, je voulais que ce soit clair.

M. Chester: Il me semble que d'après les règles d'interprétation une loi d'intérêt public prime toujours sur une loi d'intérêt privé. Par conséquent, toute référence dans les lois d'intérêt public, comme la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ou la Loi sur les valeurs mobilières, primerait sur les dispositions de cette loi-ci et toucherait également la Couronne.

Me McMurray: C'est exact.

L'article 3 tel que modifié est adopté

Les articles 4 et 5 sont adoptés

Le président: Le préambule est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le président: Le projet tel qu'amendé est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le président: Dois-je renvoyer le projet de loi tel que modifié à la Chambre?

Des voix: Oui.

Le président: Dois-je ordonner une réimpression du projet de loi tel que modifié à l'intention de la Chambre des communes pour l'étape du rapport?

Des voix: Oui.

Le président: Je remercie les promoteurs et opposants du projet de loi d'être venus. Cela a été une bonne expérience; la première pour nous.

M. Clark: Nous pouvons maintenant peut-être nous permettre notre propre crise constitutionnelle avec le Sénat.

Le président: Je n'y présiderai pas.

La séance est levée.